## MUTATIONS ET PERMANENCES SOCIALES À AVIGNON (1390-1430)

PAR
CATHERINE GROS-HAYEZ

licenciée ès lettres

#### INTRODUCTION

Le séjour des papes à Avignon (1309-1376) fut pour la ville une période très brillante et entraîna des mutations, tant dans la cité elle-même que dans la société. Le Schisme fut l'occasion pour Avignon de rester une capitale, mais seulement pour une partie de la chrétienté. Dans un premier temps, jusque vers 1390, Clément VII renoua avec la tradition de faste de ses prédécesseurs, mais le prolongement du Schisme, auquel l'obstination de Benoît XIII n'était pas étrangère, les troubles qui agitaient Provence, Languedoc et Comtat Venaissin provoquèrent un « divorce » entre la ville et son pape, qui dut fuir en 1403. Les habitants semblent avoir souhaité longtemps le retour de la papauté, liée pour eux à une certaine prospérité, mais peu à peu, la ville se forgea une « identité propre », ajoutant au prestige hérité du XIVe siècle un certain nombre d'éléments nouveaux qui lui rendirent quelque éclat.

#### SOURCES

La période qui a suivi le départ des papes et celle du Schisme furent pour Avignon assez troublées. La principale source exploitable dans l'optique d'une histoire urbaine est fournie par les registres des notaires ayant instrumenté à Avignon. Pour les décennies 1390-1430, les Archives départementales de Vaucluse conservent une soixantaine de registres de brèves et d'étendues (d'une longueur et d'une valeur très inégales, de ce fait), provenant d'environ trente-

cinq notaires différents. Que l'on sache que l'ensemble des documents consultés mentionnent plus de cent vingt notaires et l'on aura une idée des lacunes que peut présenter ce type de sources, par ailleurs très riche. Ces dépouillements ont été complétés par celui des registres de plusieurs notaires conservés à l'annexe des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence. En outre, il n'existe pas de séries continues mais bien plutôt des « épaves » qui font écarter toute prétention de saisir dans leur ensemble les multiples facettes d'une ville qui présente de nombreux contrastes. Quelques notaires ont instrumenté pour des établissements ecclésiastiques : ont été exploités en particulier les registres de la série G (clergé séculier) concernant le chapitre métropolitain (sous-série 1 G) et la collégiale Saint-Agricol (8 G), où sont consignés reconnaissances et testaments.

Les archives communales d'Avignon conservent quelques décisions relatives au Conseil de ville, dont la composition fit alors l'objet de plusieurs modifications, mais ne fournissent malheureusement aucun document de type fiscal, propre à mettre en lumière des structures familiales ou une échelle des fortunes, ni même de registres de délibérations. Une visite au château de Barbentane (Bouches-du-Rhône) nous a permis de consulter les archives d'une importante famille avignonnaise, les Cabassole.

## PREMIÈRE PARTIE

## LA VILLE

#### CHAPITRE PREMIER

#### PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET BILAN HISTORIQUE

Le site. — Avignon occupe une position géographique privilégiée, au carrefour de plusieurs voies naturelles : l'axe rhodanien, prolongé par la Saône, met en communication la Méditerranée avec les régions du nord ; vers l'est, la Durance, dont le confluent avec le Rhône est tout proche, pénètre dans le massif alpin ; l'élargissement de la vallée permet l'accès vers le sud-ouest, au sud du Massif Central. Au Moyen Age, la ville formait une enclave entre Languedoc à l'ouest, Provence au sud, Comtat Venaissin au nord et à l'est.

Bilan historique. — La ville s'est développée à une époque très ancienne : colonie romaine un peu éclipsée par ses voisines, elle s'est repliée aux périodes troublées sur le rocher qui domine la plaine. Indivise entre le comte de Toulouse et le comte de Barcelone, elle se dota d'un régime municipal original, avec des consuls à sa tête. Au XIII° siècle cependant, hostile à la tutelle capétienne, représentée par ses nouveaux seigneurs, Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers, elle se révolte. A partir de 1290, Charles II, comte d'Anjou et roi de Naples, en est le seigneur unique, alors que le Comtat, dont elle est limitrophe, est terre

pontificale depuis 1274. Ces raisons incitent Clément V à y établir la résidence « provisoire » de la papauté en 1309. Peu à peu toutefois, le séjour à Avignon s'organise : Benoît XII (1334-1342) et Clément VI (1342-1352) font entreprendre la construction du palais. La présence de la cour pontificale provoque un afflux de population que la ville contient tant bien que mal. Alors que les bandes de routiers menacent la région d'Avignon, l'idée d'un retour à Rome se fait plus précise : tenté par Urbain V (1367), il est réalisé par Grégoire XI en 1376.

Avignon et le Schisme. — Clément VII, rival d'Urbain VI cherche avant tout un appui en se réinstallant dans la capitale de ses prédécesseurs : il parvient à maintenir un certain prestige, un certain rayonnement. Cependant, la chrétienté est divisée, et les guerres qui se déroulent en Provence diffèrent le règlement du conflit religieux. L'obstination de Benoît XIII, élu en 1394, suscite le désaveu, officialisé par la soustraction d'obédience (1398) : il devient l'otage de la ville, en résidence surveillée dans le palais, jusqu'à sa fuite en 1403. Les habitants d'Avignon s'étaient montrés assez indifférents : parfois hostiles à Benoît XIII, qu'ils rendaient responsables des maiheurs du temps, parfois ralliés, ils continuèrent à espérer le retour d'un pape, reconnu par tous, qui leur ramènerait la prospérité. Cependant, au cours des années 1400-1410, les Avignonnais avaient peu à peu fait l'apprentissage de leur autonomie.

#### CHAPITRE II

#### PRESENTATION TOPOGRAPHIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Le terroir. — Avignon et son terroir constituent une zone triangulaire d'environ dix kilomètres de côté, enclavée entre Comtat Venaissin, Provence et Languedoc. Quelques îles du Rhône en font partie : les trois plus grandes, Argenton, Bois-Méjean et Barnoin, d'environ vingt-cinq à cinquante hectares chacune, sont exploitées, après avoir souffert d'un certain abandon, de 1390 à 1420. Le reste du terroir, qui s'étend surtout en direction de la Durance, est très fragmenté : les documents citent une soixantaine de lieux-dits ; les nombreuses parcelles sont de petite taille (une cinquantaine d'ares) avec cependant des terres (prés) plus grandes, lorsque l'on s'éloigne de la ville. La vigne, les jardins sont présents jusqu'aux abords immédiats de la ville, où les terres sont les plus recherchées. Les mentions de terres « hermes » (en friche), dans les zones les plus éloignées de la ville en particulier, témoignent du repli des habitants vers la ville, dans la crainte des gens de guerre.

La physionomie de la ville. — La ville change peu après le Schisme. Ce qui la différencie le plus de la période précédente, c'est la présence d'une enceinte, construite à partir de 1357, et qui rappelle la présence des périls. Cette enceinte englobe l'ancienne muraille du XII<sup>e</sup> siècle, en ruine, mais permet aussi de mesurer quelle fut l'extension de la ville au XIV<sup>e</sup> siècle : ce sont des quartiers tout entiers, les « bourguets », lotis par des propriétaires laïcs ou ecclésiastiques, sur le plan géométrique, qui ont accueilli le surplus de population d'immigrants modestes. Les églises de la ville, reconstruites et agrandies au XIV<sup>e</sup> siècle, ne connaissent que des modifications de détail : adjonctions de chapelles latérales, construites pour des particuliers. Avignon est cependant dotée d'une fondation prestigieuse sous Clément VII : le couvent des Célestins, sur l'emplacement de

la sépulture du cardinal Pierre de Luxembourg, fondation à laquelle s'associe le roi de France. Les livrées, abandonnées par les cardinaux avant 1410, tombent en décrépitude, ou sont divisées en plusieurs hôtels, parfois habités par de petites gens. Reprenant davantage d'importance dans les affaires de la ville, les syndics et le Conseil disposent à présent d'un hôtel, situé rue de l'Argenterie. Le début du XV<sup>e</sup> siècle fait apparaître un certain déclin : incertitude des habitants, maisons en ruines ou abandonnées... Mais vers la fin des années 1420, les nombreuses mentions de constructions ou de réparations laissent supposer une reprise.

Les institutions. — Le pape ne s'est jamais beaucoup mêlé aux affaires de la ville ; après son départ, il est représenté par un viguier dont la fonction est surtout judiciaire : il préside la cour temporelle ou cour de Saint-Pierre qui tranche les causes civiles des habitants d'Avignon. Le viguier perd son pouvoir de présentation des candidats au Conseil de ville. Plusieurs règlements sont édictés dont l'un, en 1411, donne à treize groupes de métiers la faculté de choisir parmi chacun d'eux deux conseillers. Avant 1421, ce mode de représentation est remplacé par un système qui prend en compte le caractère cosmopolite de la population ; les conseillers sont répartis en trois « langues » : originaires, Citramontains et Italiens. Les syndics, au nombre de trois depuis 1411, appartiennent à un petit nombre de familles notables.

#### CHAPITRE III

#### RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

La ville aux sept paroisses. — La cité est traditionnellement divisée en sept paroisses, toutes antérieures au XIVe siècle. Lorsque la ville s'est développée hors de l'ancienne enceinte, aucune paroisse n'a été créée, mais les anciennes paroisses ont englobé les nouveaux quartiers, ce qui leur donne, sauf pour Saint-Étienne, un double aspect : quartiers denses et monuments à l'intérieur dans l'ancienne enceinte, habitat plus dispersé ou, au contraire, concentré dans les bourguets et jardins entre les deux enceintes. D'ouest en est se trouvent les paroisses Saint-Étienne, Saint-Agricol, Saint-Didier, Notre-Dame-la-Principale, Saint-Geniès, Saint-Pierre et Saint-Symphorien.

Répartition par métiers. — D'après un échantillonnage de sept cents personnes environ pour lesquelles sont précisés profession et lieu d'habitation, on peut esquisser une répartition socio-professionnelle de la population dans les paroisses. Certaines spécialisations apparaissent, souvent déterminées par la situation géographique : hôteliers et artisans du bois sont très nombreux dans la paroisse Saint-Étienne, à proximité du Rhône ; autour du grand mazel et de la poissonnerie, centres vitaux, paroisse Saint-Agricol, se rassemblent les trois quarts de ces métiers d'alimentation ; la paroisse Notre-Dame-la-Principale regroupe les métiers d'argent et les commerces de luxe aux Changes ; les hommes de loi sont rassemblés autour de la cour temporelle, paroisse Saint-Pierre, mais aussi les épiciers (rue de l'Épicerie). La paroisse Saint-Didier est un point de rencontre entre artisans, du cuir surtout, et laboureurs, très présents dans les paroisses Saint-Geniès et Saint-Symphorien, à proximité des terres qu'ils cultivent.

Quartiers riches, quartiers pauvres. — On pourrait être tenté d'établir un rapport inverse entre le nombre des bourguets que compte une paroisse et le niveau de fortune de ses habitants. Mais dans une même paroisse cohabitent des groupes de population très divers : il y a autant de bourgeois dans la paroisse Saint-Didier que d'artisans du cuir, dans la paroisse Saint-Geniès, autant de bourgeois que d'hôteliers. Le cadre de la paroisse n'apparaît pas déterminant : il est en tout cas moins important que la séparation entre ancienne enceinte, qui concentre ce que la ville a de plus actif et de plus prestigieux, et l'espace englobé par la nouvelle enceinte, habité par une population plus modeste et presque « rurale ».

# DEUXIÈME PARTIE LES HABITANTS

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA COMPOSITION DE LA POPULATION

Bilan de l'apport démographique du XIV<sup>e</sup> siècle. — Grâce au séjour de la papauté dans ses murs, Avignon, qui comptait environ 10 000 habitants au début du XIV<sup>e</sup> siècle, a connu une forte croissance démographique. Les cours du pape et des cardinaux ont pu rassembler un millier de personnes, et dans leur sillage sont venus non seulement marchands et artisans, mais une foule de solliciteurs et de marginaux. Vers 1340, le nombre des habitants a pu se monter à 30 ou 40 000. Cette immigration, en grande partie seulement temporaire, provenait de toute la chrétienté, mais avec une dominante d'originaires des pays du Rhône et de la Saône, et d'Italiens, venus surtout de Toscane.

Avignonnais et nouveaux arrivants. — Le mouvement de croissance démographique, s'est fortement ralenti dans la deuxième moitié du XIVe siècle, mais s'il y a déclin, il est antérieur à 1370, époque où les habitants d'Avignon devaient être environ 20 000. Cependant, malgré le Schisme, le départ du pape, l'immigration persiste, en subissant quelques modifications : les échanges qui s'étaient créés au XIVe siècle avec certaines régions se maintiennent. Un tiers de la population d'Avignon seulement se dit « originaire » de la ville. Fait nouveau, les Comtadins et les Provençaux, venus de localités toutes proches, sont plus nombreux qu'au XIVe siècle, recherchant sans doute plus de sécurité en ville. La proportion de Dauphinois et de Savoyards (20%) d'un niveau social modeste, s'accroît. L'origine de Clément VII (Robert de Genève) ne suffit pas à expliquer ce phénomène, qui s'intensifie dans les premières décennies du XVe siècle. Les Italiens (15%) continuent à venir à Avignon, où bien souvent, un membre de leur famille a séjourné au XIVe siècle, mais les Toscans, s'ils sont toujours majoritaires (7%) se font peu à peu rattraper par le groupe des Lombards

et des Piémontais. Le reste des nouveaux arrivants est originaire de nombreuses régions, mais ne constitue pas de groupes homogènes; on peut remarquer également la faible proportion des Languedociens et des gens du Sud-Ouest.

Citoyens et habitants d'Avignon. — Par rapport au XIVe siècle, il semble que les nouveaux venus se soient plus rapidement intégrés à la ville : l'évolution des critères de citoyenneté en témoigne. Réservé au XIIIe siècle aux individus nés à Avignon, de parents avignonnais, le titre de citoyen est porté au début du XVe siècle par des « étrangers » qui résident en ville depuis une dizaine d'années et satisfont à des conditions de fortune. La dénomination d'« habitant » constitue parfois un moyen terme entre le citoyen et le nouvel arrivant, exprimant un parti pris de stabilité, mais peut s'appliquer à des immigrés plus modestes qui ne possèdent pas de biens immobiliers.

#### CHAPITRE II

#### LES ACTIVITÉS

La situation économique. — A la fin du XV° siècle, la situation économique n'est pas très brillante : abandon de certaines terres, départ de plusieurs facteurs de compagnies toscanes, diminution du nombre des courtisans, qui représentaient une clientèle potentielle. Mais ce déclin économique est également lié à des circonstances autres que le Schisme : guerres qui ravagent les campagnes, bandes de pillards qui malmènent les voyageurs et entravent le commerce ou tout simplement mauvaises conditions naturelles. Cependant, la présence de nombreuses catégories de métiers, dont certains ont une clientèle fortunée (orfèvres, brodeurs, armuriers...), le nombre important de changeurs, indiquent qu'Avignon reste une grande place commerciale et bancaire, et continue d'avoir un certain rayonnement.

Les métiers. - Plus d'une centaine de professions sont représentées à Avignon. La réforme du Conseil de ville, en 1411, donne un regroupement des métiers en treize catégories socio-professionnelles : nobles et bourgeois, juristes, changeurs, drapiers, merciers et « marchands », épiciers et médecins, artisans du fer, fourreurs, artisans du cuir, bouchers, métiers du « bâtiment », marchands de vin et de chevaux, boulangers et cultivateurs. Les métiers sont regroupés par type d'activités voisines, mais dans chaque groupe, la diversité des fortunes est grande. Cette liste donne cependant des indications précieuses sur la hiérarchie des métiers et la facon dont ils sont considérés dans la société. Les artisans « spécialisés », qui travaillent le fer, le cuir ou les peaux représentent chacun entre 2 et 3% de la population « active » ; les métiers de l'alimentation, 4 à 5%, autant que les drapiers. Les changeurs et les merciers, activités qui produisent les plus grosses fortunes, représentent respectivement 6 et 11%. La présence des juristes (13%), du « chevalier-docteur ès lois » au modeste clerc de notaire, révèle l'ampleur des transactions de tout ordre qui se font à Avignon; mais la proportion des métiers de la terre est la plus forte : 15%; elle s'explique sans doute par le reflux des gens des campagnes vers la ville, plus sûre. Certaines régions semblent avoir le monopole d'une activité particulière : les cultivateurs sont originaires des vallées alpines ou de la Provence tandis que les orfèvres sont en majorité Auvergnats, les changeurs, Italiens (malgré la « percée » des Languedociens), les drapiers, Astésans, les artisans du fer, originaires des pays germaniques, ou les fustiers, Savoyards...

Les hommes au travail. — A travers quelques contrats de métayage ou d'embauche, on peut étudier quelles sont les conditions d'exercice des différents métiers ; d'après les registres de certains notaires dont la clientèle est constituée essentiellement de marchands, on fait apparaître la nature et la portée des relations commerciales dont Avignon est le centre, devant l'effacement de Marseille et d'Arles.

### CHAPITRE III

#### ÉCHECS ET RÉUSSITES

L'échelle des fortunes. — Les contrats de mariage, surtout lorsque le montant de la dot est exprimé en florins, les testaments, lorsqu'ils font état de biens immobiliers, permettent d'établir une échelle des fortunes, qui ne recouvre pas forcément celle des métiers. Les changeurs offrent de beaux exemples de réussite, mais les bouchers, moins considérés, acquièrent des biens immobiliers importants. Les notaires, en revanche, ont souvent des fortunes modestes, mais leur alliance est recherchée. On peut définir la fortune « standard » comme celle qui joint à un hôtel (200 florins), une terre (environ 30 florins): l'acquisition d'une terre est souvent un indice d'intégration à la ville, et pour beaucoup d'artisans, elle précède celle d'un hôtel.

Longévités. — A la différence des immigrés du XIVe siècle, souvent de passage, beaucoup de nouveaux arrivants du XVe siècle semblent faire souche. Les documents permettent de suivre environ deux cent cinquante personnes pendant une quinzaine d'années: on peut mesurer le degré d'intégration de plusieurs familles et réaliser l'apport de sang qu'elles représentent pour la ville.

# TROISIÈME PARTIE LE CADRE DE VIE

#### CHAPITRE PREMIER

#### STRUCTURES FAMILIALES ET SOLIDARITÉS

La famille. — On ne peut estimer la proportion de célibataires, certainement très importante, de la ville, mais la plupart de ses habitants ne sont pas totalement isolés: parmi les nouveaux arrivants, beaucoup ont été précédés par un parent ou viennent en compagnie d'un oncle, d'un cousin, d'un frère. Plus qu'une origine commune, un niveau de fortune équivalent détermine les allian-

ces, du moins pour les artisans, mais dans les catégories supérieures, représentées en majorité par les Avignonnais ou les Italiens, les alliances entre familles d'origines géographiques différentes sont encore assez rares. Cependant, vers 1420-1430, Lombards et Piémontais, peut-être parce que plus enracinés dans la ville, choisissent pour épouse, en nombre croissant, une Avignonnaise ou une Provençale. La famille mononucléaire semble être le modèle le plus courant, bien qu'un certain nombre de documents fassent apparaître la présence d'un parent âgé, propriétaire de la maison des époux, ou « recueilli ». La différence d'âge des conjoints explique la forte proportion de veuves qui ont la charge des enfants et la gestion des biens, parfois importants. Le nombre des remariages, qui constituent parfois une étape supplémentaire de l'ascension d'une famille, est à l'origine d'enchevêtrements complexes de parentés.

Compagnons, voisins et amis. — Avignon offre souvent l'image d'une « ville de déracinés », cependant cette image doit être nuancée par l'existence de réseaux de solidarités que les habitants, immigrés ou non, ne manquent pas de constituer. La présence d'un membre de la famille ou d'un compatriote, pour beaucoup d'immigrants, facilite l'intégration; pour l'ensemble de la population, le fait d'habiter, sinon la même maison, le même quartier, s'il est source de conflits, exprime aussi l'appartenance à une même communauté. En l'absence de famille, une même origine géographique, un même métier (surtout pour les hommes) créent des liens. Les femmes, dont les activités sont moins perceptibles dans les documents, développent leurs propres réseaux de solidarités, qui apparaissent dans leurs testaments sous la forme de legs à des amies, des voisines. Pour tous, la confrérie est un lieu de rassemblement, né autour d'une origine, d'une activité ou d'un quartier communs.

#### **CHAPITRE II**

#### LE CADRE MATERIEL

La maison. — Avignon a conservé peu de maisons du début du XVe siècle, mais les traditions de construction, qui se sont maintenues à la période postérieure, en donnent une idée : elles se différencient avant tout par le niveau de fortune de leurs habitants ; simples maisons des bourguets, à un seul étage et de dimensions modestes, plus spacieuses et plus hautes pour les hôtels. Les matériaux les plus utilisés sont le bois et le plâtre, si l'on en croit les contrats de réparations ou de constructions, qui se font plus nombreux à partir de 1420. Beaucoup de maisons ont un jardin, qui permet de cultiver (ou faire cultiver) quelques légumes, mais c'est aussi un lieu de délassement où l'on aime se promener.

Le mobilier. — A travers une quinzaine d'inventaires de biens mobiliers, on peut donner quelques exemples de « cadres matériels ». Le notaire n'a pas toujours précisé la structure de la maison, sauf dans les cas où les pièces sont nombreuses et attachées à une fonction particulière, mais il accorde en général une grande importance à ce qui touche à l'activité professionnelle : outils du coutelier, liasses d'actes du notaire... Les documents ne donnent pas beaucoup de détails sur les objets usuels, de peu de valeur, privilégiant les bijoux, la vaisselle précieuse ou les vêtements luxueux.

#### CONCLUSION

Privée de son rôle de capitale de la chrétienté à une époque où les circonstances politiques et économiques auraient pu entraîner son déclin, Avignon continua de bénéficier de ce qui avait fait sa grandeur au XIV<sup>e</sup> siècle ; les courants d'immigration s'atténuèrent certes, ils ne disparurent pas. Avignon attira désormais des immigrants plus modestes, d'origine moins lointaine, mais plus attachés à la ville. Les Italiens, plus seulement Toscans mais aussi Lombards et Piémontais, contribuèrent à maintenir une certaine stabilité économique que ne pouvait concurrencer aucun centre de la Provence, à la situation politique troublée. Les éléments qui apparaissent avant 1430, alliance de nouveaux venus avec d'anciennes familles, constitution de patrimoines, élaboration du statut politique de la ville, posent les bases du gouvernement plus stable des légats.

#### **ANNEXES**

Tableau statistique de la superficie et du prix des parcelles du terroir d'Avignon. — Tableau des prix moyens de vente et de location des hôtels par paroisse. — Répartition socio-professionnelle des habitants par paroisse. — Tableau statistique des origines géographiques de la population d'Avignon. — Tableau statistique des catégories socio-professionnelles.

#### ILLUSTRATIONS

Cartes du Vaucluse, du diocèse et du terroir d'Avignon. — Plans d'Avignon (paroisses). — Carte des lieux d'origine de la population.